

#### Conditions Particulières de Vente

Les présentes conditions particulières de vente régissent la vente de forfaits touristiques proposés par Voyages Girardot. Elles ont été élaborées conformément aux articles L.211-1 et suivants du Code du Tourisme, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Elles tiennent compte de la réglementation européenne et des conventions internationales, notamment en matière de transport aérien. Elles sont portées à la connaissance du client avant la signature de son contrat de vente.

#### Réservation

Pour chacun de nos départs, les réservations sont ouvertes dès 16 mois avant le départ, d'abord sur notre site Internet, puis dans nos agences. Les réservations sont limitées au stock disponible et sont closes en général un mois avant le départ. Préalablement à la réservation, le vendeur vous informera d'éventuelles modifications, corrections, erreurs typographiques figurant sur l'offre pré-contractuelle.

**Réservations en ligne** : le site [www.voyages-girardot.com](http://www.voyages-girardot.com) donne accès à l'offre éditée par Voyages Girardot, et permet la réservation à distance d'Excursions Journées ou de Voyages. L'intermédiaire formule ses demandes au moyen du moteur de recherche, ou grâce aux mots clés saisis dans l'onglet "recherche" ou, à partir de la loupe. Conformément à l'article L.211-8 du Code du Tourisme, les fiches descriptives sur le site ; les conditions de vente ainsi que les formulaires d'information standard résumant les droits du voyageur ont vocation à informer, préalablement à la passation d'une commande, notamment sur les caractéristiques principales des prestations proposées relatives au transport et au séjour ; les coordonnées du détaillant et de l'organisateur ; le prix et les modalités de paiement ; les conditions d'annulation du contrat ; les assurances et les conditions de franchise des frontières. Préalablement à toute réservation, l'intermédiaire reconnaît avoir pris connaissance du descriptif de la prestation, des conditions douanières et sanitaires, d'annulation spécifiques à chaque voyage, du formulaire d'information standard sur les droits essentiels au titre de la directive européenne 2015/2302 transposée dans le Code du Tourisme et disponible à la fin des conditions générales.

Conformément à l'article L.211-9 du Code du Tourisme, les parties conviennent expressément que l'Agence pourra apporter préalablement à la conclusion du contrat, des modifications aux informations précontractuelles figurant sur le site, relatives notamment au prix et au contenu des prestations de transport et de séjour, à l'identité du transporteur aérien, ainsi qu'aux dates d'ouverture et de fermeture des hôtels, aux itinéraires des circuits, etc. Après consultation des différentes offres, une fois son choix effectué, l'intermédiaire procédera à sa réservation en complétant le formulaire d'inscription. Les offres sont mises à jour plusieurs fois par jour et les prix affichés évoluent en permanence au fil des réservations enregistrées. Le prix applicable est celui en vigueur au moment de l'inscription au voyage concerné ; il est fonction de la date de départ, du lieu de prise en charge et il est confirmé avant la validation définitive du dossier par l'intermédiaire. Certaines offres proposées sur le Site ont une date limite de validité. En validant la coche "lecture et acceptation des conditions générales et particulières", il s'agit d'acceptation des conditions générales et particulières, il s'agit d'acceptation des conditions générales et particulières de vente, puis la validation du paiement en ligne, constituent l'accord formel du client, qui recevra un mail de confirmation de la part du site, incluant le contrat de voyage, il comporte le descriptif de la prestation et ses caractéristiques essentielles, ainsi que le prix et l'assurance choisie ou non par le client. Conformément aux articles L.221-2 et L.221-28 du Code de la Consommation, le client ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations touristiques en ligne.

**Réservation en agence** : une offre pré-contractuelle/contractuelle est remise à chaque client qui, s'il l'accepte, la valide en y apposant sa signature.

• **Réservation** : vente ferme accompagnée d'un acompte de 30% plus d'un mois avant le départ, 100% en déca et pour les excursions journée.

• **Option 48h sur les voyages** : inscription temporaire, le temps de la réflexion et sans engagement de part et d'autre. Passé ce délai, sans règlement du client, l'option s'annule automatiquement.

• **Liste d'attente** : lorsqu'un voyage est complet, vous pouvez vous signaler sur la "liste d'attente" afin d'être avertis de nouvelles disponibilités, de nouvelles dates.

• **En demande** : lorsqu'une prestation n'est plus disponible, votre réservation est ferme "sous réserve d'obtention de la prestation manquante". En cas d'impossibilité d'obtenir cette prestation, la réservation est caduque et l'acompte remboursé intégralement.

• **Acomptes** : avant le départ, des acomptes peuvent être réglés à votre guise depuis chez vous, en plusieurs fois sans frais, via le paiement à distance sécurisé par CB.

• **Solde du voyage** : il doit être réglé au plus tard 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part. Consultez sur votre contrat, la date de solde pour les envois régionaux, longs courriers, croisières fluviales et maritimes.

• **Placement dans le car** : sur les voyages où ce service est proposé, les places attribuées dans l'autocar ne sont pas contractuelles.

• **Option "Sièges Plus"** : sur les voyages où cette option payante est proposée, les meilleures places du car vous sont garanties.

• **Lieux de départs** : pour des impératifs techniques, le lieu de départ peut être modifié, supprimé, ou ne plus être disponible quelques temps avant le départ ; il n'est pas contractuel.

• **Durée du voyage** : elle est calculée du jour de convocation, au jour de retour.

• **Horaires d'avion** : la première et la dernière journée sont consacrées à l'acheminement aérien. En raison des horaires imposés par les moyens de transports, celles-ci sont souvent écourtées par une arrivée tardive/un départ matinal. Lorsqu'une nuitée est prévue dans un moyen de transport, elle figure dans le détail du programme. L'organisateur n'ayant pas la maîtrise du choix des horaires, il ne saurait être tenu responsable d'un départ tardif le 1<sup>er</sup> jour et/ou de retour matinal le dernier jour. Les vols charters/spéciaux peuvent s'effectuer de jour comme de nuit et les vols horaires sont déterminés parfois moins de 48h avant le départ. Nous ne pouvons être tenus responsables des modifications de plans de vols de dernière minute imposées par les compagnies aériennes. Compte tenu du fort trafic aux aéroports, il est possible que les avions soient retardés. Dans ce cas, nous nous efforçons de réadapter au mieux le programme en fonction des imprévisibles. Les compagnies aériennes étant souveraines dans le placement, nous nous efforçons au mieux de vous regrouper dans l'avion, parfois ce service peut être facturé par la compagnie. Nous nous réservons la possibilité de modifier la compagnie aérienne si nous le jugeons nécessaire, principalement pour des questions de connexions.

• **Itinéraires/programmes** : en cas de circonstances exceptionnelles, d'impératifs locaux, fêtes religieuses, manifestations, grèves, événements, guerres, intempéries, imprévisibles... ou dans un souci de sécurité de nos clients, nous nous réservons le droit de modifier les itinéraires et le sens de nos programmes. Ces modifications n'autorisent pas le client à annuler son voyage sans frais. Si les services prévus ne

peuvent être assurés, le remboursement intégral des sommes correspondantes aux prestations non fournies sera effectué. Par contre, en cas de services supplémentaires d'hôtellerie, de restauration... une perception complémentaire sera demandée. Pour les croisières et pour des raisons de navigation, la compagnie, le Commandant de bord du navire sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière. En cas de changement d'itinéraire, le voyageur ne pourra pas prétendre à un quelconque dédommagement.

• **Modifications mineures par l'organisateur** : sont considérées comme modifications mineures, toutes les modifications qui ne modifient pas de manière majeure le voyage : changement d'aéroport de départ, modification du lieu de prise en charge, changement d'hôtel tout en restant dans la même catégorie, changement de compagnie aérienne, d'aéroport de transit, inversion des journées, remplacement de visites pour cause de travaux, fermeture, ou événement, fermeture de route nécessitant l'emprunt d'autre itinéraire, changement de navire.

• **Dates programmées** : à la date de la parution du programme, les rotations maritimes, les plans de vols des compagnies aériennes ne sont pas toujours définitivement arrêtées, de ce fait la date du voyage pourra légèrement varier. Nous ne manquons pas de vous prévenir à l'avance.

• **Restauration** : les repas inclus sont expressément indiqués dans chaque programme. "Repas libre" signifie que le repas n'est pas compris (une pause est prévue en cours de route à proximité d'un self-service). Sur la plupart des vols moyens courriers, boissons et collations lorsqu'elles sont proposées, sont facturées. Lors d'arrivée tardive dans les hôtels, la première prestation peut être remplacée par une collation froide ou panier repas dans la chambre.

• **Hôtellerie** : les catégories hôtelières sont exprimées en Normes Locales du pays (NL). Aucune comparaison ne doit être faite avec la Norme Française (NF). Les usages en matière d'hôtellerie internationale prévoient que les chambres soient disponibles à partir de 16h et doivent être libérées avant 10h le jour du départ.

• **"Boissons comprises"** inclut en général ¼ de vin ou ¼ d'eau à table durant repas pris à l'hôtel lors d'un séjour.

• **"All inclusive/tout inclus"** : les boissons courantes sont incluses aux repas servis à l'hôtel de séjour.

• **Personnes en situation de handicap** : sont invitées à se faire connaître préalablement à leur inscription afin de vérifier si les prestations sont adaptées aux personnes à mobilité réduite. Il en est de même avec les personnes sous tutelle ou curatelle.

• **Regroupements d'amis** : doivent impérativement être signalés dès la réservation afin de - et dans la mesure du possible - vous regrouper dans les mêmes transports, hôtels, restaurants.

• **Prestations et prix forfaitaires** : les fiches descriptives des voyages mentionnent expressément ce qui est compris dans le prix, libellé en € et calculé sur la base des taux de change, tarifs aériens et prestations terrestres connus au 1<sup>er</sup> août 2025. Il correspond à un prix forfaitaire TTC p/p, calculé selon le nombre de nuitées et non de journées et affiché sur la base d'une chambre simple ou double. Il inclut les prestations détaillées dans le programme hors prestations, visites et excursions mentionnées comme facultatives. Les prix donnés sont indivisibles et toute renonciation à des prestations incluses dans le forfait ou toute interruption de voyage du fait du client (même en cas d'hospitalisation, rapatriement anticipé...), ne pourra donner lieu à remboursement. Ils sont fonction du lieu de départ choisi et évoluent selon la date de réservation ; **plus vous réservez tôt, plus vous bénéficiez du meilleur tarif**. Le prix applicable est détaillé à l'instinct "du projet de voyage", il vous est confirmé avant la réservation.

- Tarif **"Brochure"** : est le tarif du voyage. En réservant très à l'avance, vous pouvez bénéficier d'une réduction évolutive selon la date de réservation et la disponibilité. Plus vous vous inscrivez tardivement, moins la réduction sera importante.

- Tarif **"Primeur"** : est le meilleur tarif applicable. La disponibilité de ce tarif est limitée dans le temps et en quantité, il évolue en permanence en fonction des inscriptions, selon le principe "1<sup>er</sup> inscrits = 1<sup>er</sup> prix".

- Tarif **"Excursions Journées"** : bénéficient d'un tarif préférentiel lorsque réservées via notre site internet.

• **Nos prix ne comprennent pas** : sauf mention spéciale sur le descriptif du programme, les prix ne comprennent pas :

- toute prestation non indiquée ou exclue du programme ;
- les boissons, dépenses personnelles, prestations supplémentaires... ;
- les taxes de sortie, taxes de séjour dans certaines villes... payables sur place en monnaie locale ;
- les frais d'obtention de visas et passeports, frais complémentaires d'obtention expresse des visas en cas d'inscription tardive ;
- les pourboires et gratifications diverses... Aux USA, Asie, Canada, Égypte... le pourboire correspondant au service n'est jamais inclus : il est de coutume de laisser 5 à 6 USD par jour/voyageur ;
- les déclarations d'entrée indispensables pour certains pays : USA, Canada, Angleterre, Tanzanie... qui sont à remplir uniquement par le voyageur et préalablement au départ ;
- les assurances voyage.

• **Révision des prix** : la révision du prix des forfaits touristiques est soumise aux conditions de vente de chaque programme. Conformément aux articles L.211-12, R.211-8 et R.211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations :

- du coût des transports (carburant, énergie, taux de change...) ;
- des redevances, taxes atterrissage, survol, sécurité, embarquement/débarquement dans les ports/aéroports... ;
- des taux de change appliqué au voyage/croisière/séjour concerné. Conformément au Code du Tourisme, toute variation, tant à la hausse qu'à la baisse des données économiques par rapport aux prix indiqués dans l'offre pré contractuelle, sera intégralement répercutée dans le prix de vente du voyage, et ce au plus tard 21 jours avant le départ, dans les limites légales prévues à l'article R.211-8 de la loi selon les modalités de calcul suivantes :
- variation du coût de transport : part du transport sur prix total = 50% ;
- variation du cours des devises : part des devises sur prix total : de 30 à 80% selon les voyages. Devises et parité indiquées sur chaque voyage ;
- variation de taxes / redevances : le montant des taxes figure dans l'offre.

NB : la révision des prix interviendra de manière identique sur les différents tarifs du voyage. La hausse de l'une ou des composantes ci-dessus n'autorise pas le client à annuler son voyage. Toutefois, en cas de hausse de plus de 8%, le client aura durant 3 jours la possibilité d'annuler sans frais.

• **Prix des chambres/cabines** :

-  **Doubles** : est calculé p/p sur la base d'une occupation double : un grand lit ou deux lits.

-  **Seules** : est calculé p/p sur la base d'une occupation seule de l'hébergement. Elles sont parfois moins bien situées, de dimensions réduites et de confort inférieur.

-  **Triples** : est calculé p/p sur la base d'une occupation triple. Un lit d'appoint/un lit superposé est ajouté dans les hébergements doubles. Celles-ci sont réservées à la demande expresse du client, sans engager notre responsabilité sur le confort souvent limité de celles-ci.

-  **Quadruples** : est calculé p/p sur la base d'une occupation quadruple. 2 lits bas + 2 superposés. Proposées à la demande expresse du client, sans engager notre responsabilité, vis-à-vis du confort.

• **"Vue jardin"** : donne sur le jardin, souvent située sur l'arrière de l'hôtel.

- **"Vue mer"** : dispose d'une vue sur la mer, en général vue latérale ou au loin, un supplément tarifaire est possible.

- **"Face à la mer"** : en général avec une vue dégagée face à la mer ; elles font l'objet d'un supplément tarifaire.

- **"Intérieures"** : ne disposent pas de lumière du jour, mais uniquement d'un éclairage artificiel.

• **Minimum de participants** : tous nos prix sont calculés sur un nombre minimum de participants conditionnant la réalisation de chaque programme :

- **Excursions journées, week-ends** : 35 participants + 48h avant le départ.

- **Voyages autocar, croisière** : 25 participants + 20j avant le départ pour les voyages de plus de 6j ; +7j avant le départ pour les voyages de 2 à 6j.

- **Voyages avion** : 20 participants + 20j avant le départ pour les voyages de plus de 6j ; 7j avant le départ pour les voyages de 2 à 6j.

- **Voyages "Promotionnels"** : 35 participants + 20j avant le départ pour les voyages de plus de 6j ; 7j avant le départ pour les voyages de 2 à 6j.

- **Envois aéroports régionaux** : le décollage régional est conditionné à 150 passagers par envoi +20j avant le départ pour les voyages de plus de 6j ; 7j avant le départ pour les voyages de 2 à 6j. Le cas échéant et si le nombre d'inscrits le permet, nous organiserons l'envol de Lyon ou Paris avec pré/post-acheminement de votre région, sans supplément.

• **Maximum de participants** : nos programmes peuvent accueillir au maximum la capacité d'un car. Plusieurs cars peuvent constituer un même départ. Certains de nos voyages sont organisés en partenariat avec d'autres confrères, notamment les voyages longs courriers. Aussi, pour votre confort, les Voyages **"Signature"** et **"Rêves de France"** sont limités à 32 voyageurs.

• **Réserves** : tous les renseignements repris dans nos offres ont été recueillis de bonne foi et présentés en toute honnêteté. Il est expressément précisé, conformément aux dispositions de l'article R.211-5, que les informations figurant dans l'offre préalable peuvent faire l'objet de modifications. Les photos illustrant nos programmes, sites Internet, documents papier illustrent les sites, villes, régions, pays... et ne sont pas contractuelles.

• **Enfants** : voyages autocar, les - de 12 ans, logés dans la chambre de 2 adultes, bénéficient du tarif indiqué ou d'une réduction de 10% sur le forfait global. Voyages avion, croisières : nous interroger.

• **Groupes** : les groupes de plus de 10 personnes, partant du même lieu de départ et inscrits simultanément, bénéficient du tarif "Primeur" (hors excursions journée et promos). Les groupes de plus de 25 peuvent bénéficier d'un tarif groupe sur certains voyages, ou d'un véhicule privé, ou d'un itinéraire sur demande. Conditions tarifaires communiquées sur demande auprès de votre conseiller vendeur.

• **Cessions** : selon le Code du Tourisme, les voyageurs auront la possibilité de céder à un tiers leur voyage jusqu'à 7j avant le départ, moyennant un minimum de 150€ de frais de dossier auxquels s'ajoutent les frais afférents à la modification. **Tous changements de votre part lorsque cela est encore possible, (noms, villes, lieux de départ, orthographe noms/prénoms...) entraînent des frais de modification de 30€.**

• **Visites de villes** : par "visite guidée", il faut entendre visite panoramique de la ville. Les entrées de monuments, musées ne sont jamais incluses.

• **Visites facultatives** : des excursions optionnelles sont proposées dans nos programmes. Il est indispensable de les souscrire à l'inscription, aucune garantie de disponibilité n'est garantie sur place. D'autres peuvent être achetées sur place. Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que les excursions proposées en dehors de nos offres se font exclusivement sous votre entière responsabilité.

• **Accompagnateur** : les accompagnateurs sont conditionnés à un minimum de participants. Si le minimum indiqué dans le détail du voyage n'est pas atteint, nous nous réservons le droit de le remplacer par des guides locaux ou de supprimer les services de l'accompagnateur afin d'assurer le départ. Le client sera informé préalablement avec la convocation et ne pourra prétendre à aucun remboursement.

• **"Promotions"** : les voyages "Promo", "Super Promo" sont d'un bon rapport qualité/prix, reperlables au pictogramme %, basés sur un nombre de participants important, les hôtels peuvent être excentrés, de confort plus simple, certaines prestations ne sont pas incluses, ainsi que détaillé dans le programme. Les autocars sont de plus grande capacité.

• **"Voyages Signature" et "Rêves de France"** : sont limités à 32 voyageurs.

• **Langues parlées lors des visites et excursions** : sauf avis contraire, les visites guidées sont en français ou peuvent être en anglais.

• **Assurance Responsabilité Civile** : l'organisateur est garanti par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès d'AXA France IARD PARIS.

• **Messages** : les familles peuvent transmettre des messages en cas d'urgence par l'intermédiaire de nos agences. Il est aussi demandé de communiquer un numéro d'urgence lors de votre inscription.

#### Annulations

**Par l'organisateur** : la réalisation de nos voyages est toujours conditionnée à l'atteinte du nombre minimum de participants précisé ci-dessus. En cas d'insuffisance de participants, le client sera averti par tout moyen permettant d'en accuser réception :

- 20j avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6j.

- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6j.

- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours. Il sera alors proposé au client une solution le report sur un autre voyage ou le remboursement intégral des sommes payées sans aucune indemnité de part et d'autre.

**Par le client** : aucun droit de rétractation. Toute réservation engage le client à honorer son contrat individuel d'inscription au voyage. Pour toute annulation, il est recommandé de se présenter à nos bureaux ou de le faire par tout moyen permettant d'en accuser réception. Toute annulation ou non présentation au départ, quel qu'en soit le motif, génère des frais d'annulation proportionnels à la date d'annulation, basés sur le montant total du contrat d'inscription :

• **Pour les Excursions Journée** :

50% de retenue plus de 2 jours avant le départ,

100% de retenue de 2 jours au jour du départ.

• **Pour les sorties Spectacle** :

75% de retenue plus de 15 jours avant le départ,

100% de retenue de 15 jours au jour du départ.

• **Pour les Voyages Autocar** :

15% de retenue plus de 30 jours avant le départ,

25% de retenue de 30 à 21 jours,

60% de retenue de 20 à 8 jours,

100% de retenue de 7 jours au jour du départ.

• **Pour les Croisières et Voyages Avion** :

15% de retenue plus de 60 jours avant le départ,

35% de retenue de 60 à 31 jours,

50% de retenue de 30 à 16 jours,

75% de retenue de 15 à 7 jours,

100% de retenue de 6 jours au jour du départ.

• **Pour les voyages "Barème Spécial"** :

25% de retenue plus de 120 jours avant le départ,

50% de retenue de 120 à 91 jours,

75% de retenue de 90 à 60 jours,

100% de retenue de 59 jours au jour du départ.

• **Pour le Tour du Monde** :

15% de retenue plus de 270 jours avant le départ,

25% de retenue de 270 à 90 jours,

50% de retenue de 89 à 30 jours,

75% de retenue de 29 à 10 jours,

100% de retenue de 9 jours au jour du départ.

Out conditions précisées à l'inscription et confirmées sur votre contrat.

**Assurances**

Assurance MULTIRISQUE Voyages facultative est vivement conseillée. L'organisateur communique avant la confirmation de la réservation de voyage, au moyen d'un lien, lesdites conditions des assurances spécifiques. Au plus tard au moment de l'inscription, le client pourra souscrire un contrat d'assurance spécifique Multirisques Annulation Assistance. S'il justifie d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, le client à la possibilité de résilier sans frais cette assurance dans un délai de quatorze (14) jours et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

**L'Assurance Multirisques Voyages (Annulation, Assistance, Rapatriement\*) facultative comprend** :

- Avant départ : l'organisateur propose et recommande à chaque voyageur de souscrire l'assurance permettant de couvrir les frais d'annulation contractuels dus en cas d'annulation, quelle qu'en soit la cause.
- Durant le voyage : l'assistance, les accidents, la maladie sur place... et le rapatriement.

En option : **Extension Protection Sanitaire\*** couvre les conséquences des pandémies et épidémies.

\*Les garanties décrites dans le contrat d'assurance figurant sur notre site.

Après avoir été parfaitement informé des avantages procurés, des risques encourus, chacun est libre d'y souscrire. Toutefois, nous vous demandons de **voyager munis d'une assurance et de conserver avec vous ces informations, afin de pouvoir vous prêter assistance le moment venu.**

En cas d'annulation, si l'acompte versé est inférieur aux frais d'annulation, il convient de régler le montant des frais d'annulation avant de pouvoir ouvrir un dossier auprès d'un assureur. Les primes d'assurances, les frais de visas, les billets émis ne sont pas remboursables.

**La Garantie Dédit** :

- est proposée uniquement pour les excursions journées et sorties spectacles.

Des frais de dossier et/ou une franchise est retenue par l'assureur lors des remboursements.

#### Attention

• **L'identité précise du voyageur** est celle donnée au moment de l'inscription, l'orthographe, les noms/prénoms doivent être strictement ceux figurant sur le document d'identité.

• **La Carte Nationale d'Identité non expirée à la date du retour à minima, ou un passeport non expiré et valide 6 mois après la date de retour en parfait état**, non abîmés, non tachés, pliés, ratés ou découpés sont nécessaires pour les ressortissants Français ainsi que détaillé sur chacun de nos programmes. Pour les ressortissants étrangers, il convient de se renseigner auprès des autorités compétentes. Dans tous les cas, il apprendra au client de se renseigner précisément sur la nature exacte des formalités douanières et sanitaires à remplir pour certaines destinations et ce, jusqu'au moment du départ (visas, vaccinations etc...).

• **Pour les mineurs** une pièce d'identité **non expirée** ainsi qu'une autorisation de sortie de territoire sont obligatoires.

• **Le contrôle aux frontières** étant souverain, le client est seul responsable d'un défaut ou rejet de pièce d'identité, d'exigences sanitaires... qui entraînerait un refus aux frontières et un retour immédiat, à sa charge, et sans pouvoir prétendre à quelconque remboursement. L'Agence ayant rempli son devoir d'information, ne peut être tenue pour responsable en cas de non-respect des clauses précitées. Le défaut de conformité aux réglementations Douanières, Sanitaires n'entre pas dans le cadre des garanties assurées par une Assurance Multirisques Voyage.

#### Départ

• **E-Carnet de voyage** : vous sera adressé par Email dans le mois précédant le départ à l'adresse Email indiquée lors de votre réservation.

• **E-Convocation** : vous sera adressée par Email 3 jours précédant le départ. Il convient de se présenter aux heures et lieux indiqués, sous peine de perdre le bénéfice de votre voyage.

• **Formalités** : chaque passager devra être en possession, des différentes formalités administratives/sanitaires nécessaires et se munir d'attestation d'assurance voyage.

• **Heures approximatives de départ/retour de nos programmes** : indiquées dans nos programmes (point de référence : Chalon-sur-Saône) les départs/retours des autres villes sont donc avant/après.

• **Étiquettes Bagages** : l'étiquetage de vos bagages placé en soute est désormais obligatoire (Art L.3113-1-1 du code des transports). Cette obligation est placée sous votre responsabilité.

• **Franchise Bagages** : un seul bagage à main est accepté à bord des avions. Les bagages inclus seront précisés dans votre carnet de route. Les excédents bagages sont facturés aux aéroports et à la charge du voyageur.

• **Responsabilité Bagages** : les bagages voyagent sous la responsabilité des voyageurs qui doivent s'assurer de leur chargement à bord des différents moyens de transport.

En cas d'obligation de ré-acheminement de votre bagage, le coût sera à charge du voyageur. Ne mettez ni bijoux, ni objets de valeurs, bouteille, alcool, denrées périssables, ni médicaments ou objets interdits, batteries au Lithium dans vos bagages. En cas d'endommagement, perte, manquement à l'arrivée... il est impératif de faire établir un constat aux services bagages des aéroports, afin d'être indemnisé par une éventuelle assurance souscrite.

**NB** : nous ne pouvons être tenus responsables des vols commis dans les hôtels, les autocars... (Objets précieux, numéraires, titres et valeurs de toute nature... doivent être déposés dans les coffres des hôtels, et restent sous l'entière responsabilité du voyageur.

#### Après-vente

**Non-conformité** : le voyageur est de tenu de communiquer lors de l'exécution du voyage, toute non-conformité constatée afin d'y remédier sur place. Un défaut de signalement pourrait conduire à l'invalidité d'une réclamation au retour.

**Médiation** : après avoir saisi l'agence et à défaut de réponse dans un délai de 30 jours le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

**Confidentialité** : Voyages Girardot est responsable de la saisie et du traitement des données personnelles que vous fournissez à notre société. Elles sont enregistrées, traitées, transmises exclusivement à des tiers mandatés, et uniquement à des fins de réalisation de votre voyage. Vous pouvez à tout moment mettre à jour vos coordonnées, faire supprimer ces données en adressant un mail à : [dataprotect@voyages-girardot.com](mailto:dataprotect@voyages-girardot.com).